



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Algerie

Question au Gouvernement n° 1668

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Jean-Claude Lenoir.

M. Jean-Claude Lenoir. Monsieur le ministre des affaires etrangeres, en apprenant la semaine derniere l'assassinat de sept de leurs compatriotes, les Francais ont subi une profonde blessure et l'emotion est aujourd'hui encore tres forte. Cette emotion a la double force de l'amour, que ces sept moines continuent d'incarner au-dela de leur mort, et de la colere a laquelle est mele un sentiment d'injustice. Prolongeant les interventions qui ont ete faites par notre president et un de mes collegues, je voudrais, monsieur le ministre, vous poser deux questions.

Pouvez-vous d'abord nous dire ce qui a ete fait apres l'enlevement de ces moines par les autorites francaises et algeriennes ? Pouvez-vous ensuite nous informer sur ce qui peut etre fait pour que la depouille de ces moines trouve une sepulture conforme a notre tradition.

M'adressant a tous, je voudrais enfin former un espoir. Ces hommes ont choisi de vivre dans le silence et ce silence a entoure leur mort au-dela, peut-etre, de ce que nous aurions du admettre. Il appartient aujourd'hui a chacun de faire en sorte que ce silence ne les jette pas dans l'oubli. Puissions-nous le transformer rapidement en un message d'espoir et de paix ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Alain Griotteray. Puissent les assassins etre punis !

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le depute, vous avez fort justement parle du silence. Sans aucun doute, le silence dont ces moines ont entoure leur vie doit etre considere non pas comme un signe d'oubli - la France a la memoire longue ! - mais comme une marque de respect.

Vous m'avez interroge sur ce que nous avons fait. Chacun ici comprendra que je ne porte pas sur la place publique ce que nous n'avons cesse de faire. Je me bornerai simplement a repeter devant la representation nationale que, pendant ces deux longs mois, nous avons tout tente pour sauver la vie de ces moines.

M. Alain Marsaud. Personne ne vous le reprochera !

M. le ministre des affaires etrangeres. Nous l'avons fait evidemment en liaison avec les autorites algeriennes. Je voudrais que, sur ce point aussi, tout soit extremement clair.

J'ai lu dans les journaux, vu a la television et entendu a la radio beaucoup de choses. Une seule chose, que chacun connait, est claire: le 30 avril, a l'ambassade de France a Alger, quelqu'un s'est presente, au nom du GIA, et a remis a un fonctionnaire francais un document et surtout une cassette contenant l'enregistrement de la voix de ces moines, laissant penser, apres expertise, que, quelques jours auparavant, ils etaient en vie. C'est tout ! Tout ce que j'ai lu dans la presse, je l'ai dementi et le demens encore aujourd'hui.

La France, le Gouvernement francais, les services francais ont fait tout ce qui etait en leur pouvoir.

Certainement, en effet, on essaiera de manipuler. Je dis a l'opinion publique qui nous ecoute: Par respect pour ces moines, ne vous laissez pas manipuler, comme je vois qu'on tente de le faire et comme je sais qu'on va continuer a le faire parce que, non content d'avoir detruit la vie de sept moines, on veut encore troubler les Francais. Eh bien ! je suis sur que les Francais qui se sont rassembles dans l'indignation sauront aussi se rassembler dans la dignite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Jean-Claude Lenoir.

M. Jean-Claude Lenoir. Monsieur le ministre des affaires etrangeres, en apprenant la semaine derniere l'assassinat de sept de leurs compatriotes, les Francais ont subi une profonde blessure et l'emotion est aujourd'hui encore tres forte. Cette emotion a la double force de l'amour, que ces sept moines continuent d'incarner au-dela de leur mort, et de la colere a laquelle est mele un sentiment d'injustice. Prolongeant les interventions qui ont ete faites par notre president et un de mes collegues, je voudrais, monsieur le ministre, vous poser deux questions.

Pouvez-vous d'abord nous dire ce qui a ete fait apres l'enlevement de ces moines par les autorites francaises et algeriennes ? Pouvez-vous ensuite nous informer sur ce qui peut etre fait pour que la depouille de ces moines trouve une sepulture conforme a notre tradition.

M'adressant a tous, je voudrais enfin former un espoir. Ces hommes ont choisi de vivre dans le silence et ce silence a entoure leur mort au-dela, peut-etre, de ce que nous aurions du admettre. Il appartient aujourd'hui a chacun de faire en sorte que ce silence ne les jette pas dans l'oubli. Puisseons-nous le transformer rapidement en un message d'espoir et de paix ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. Alain Griotteray. Puissent les assassins etre punis !

M. le president. La parole est a M. le ministre des affaires etrangeres.

M. Herve de Charette, ministre des affaires etrangeres. Monsieur le depute, vous avez fort justement parle du silence. Sans aucun doute, le silence dont ces moines ont entoure leur vie doit etre considere non pas comme un signe d'oubli - la France a la memoire longue ! - mais comme une marque de respect.

Vous m'avez interroge sur ce que nous avons fait. Chacun ici comprendra que je ne porte pas sur la place publique ce que nous n'avons cesse de faire. Je me bornerai simplement a repeter devant la representation nationale que, pendant ces deux longs mois, nous avons tout tente pour sauver la vie de ces moines.

M. Alain Marsaud. Personne ne vous le reprochera !

M. le ministre des affaires etrangeres. Nous l'avons fait evidemment en liaison avec les autorites algeriennes. Je voudrais que, sur ce point aussi, tout soit extremement clair.

J'ai lu dans les journaux, vu a la television et entendu a la radio beaucoup de choses. Une seule chose, que chacun connait, est claire: le 30 avril, a l'ambassade de France a Alger, quelqu'un s'est presente, au nom du GIA, et a remis a un fonctionnaire francais un document et surtout une cassette contenant l'enregistrement de la voix de ces moines, laissant penser, apres expertise, que, quelques jours auparavant, ils etaient en vie. C'est tout ! Tout ce que j'ai lu dans la presse, je l'ai dementi et le demens encore aujourd'hui.

La France, le Gouvernement francais, les services francais ont fait tout ce qui etait en leur pouvoir.

Certainement, en effet, on essaiera de manipuler. Je dis a l'opinion publique qui nous ecoute: Par respect pour ces moines, ne vous laissez pas manipuler, comme je vois qu'on tente de le faire et comme je sais qu'on va continuer a le faire parce que, non content d'avoir detruit la vie de sept moines, on veut encore troubler les Francais. Eh bien ! je suis sur que les Francais qui se sont rassembles dans l'indignation sauront aussi se rassembler dans la dignite. (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Lenoir Jean-Claude](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1668

Rubrique : Politique exterieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 1996, page 3505

Réponse publiée le : 29 mai 1996, page 3505

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 29 mai 1996